

Développement de la géothermie

SÉANCE PLÉNIÈRE DU 16 JUIN 2003

Le Conseil Rhénan, lors de sa réunion plénière du 16 juin 2003, et sur proposition de la Commission "Agriculture - environnement",

1. s'engage en faveur d'un développement accéléré du potentiel géothermique dans l'espace du Rhin Supérieur ;
2. rappelle avec force sa position, selon laquelle l'utilisation de la chaleur terrestre constitue une source d'énergie durable, fiable, écologique, ne produisant pas de CO₂, d'importance stratégique pour l'avenir de notre espace commun du Rhin Supérieur ;
3. demande aux régions partenaires de développer au mieux et de manière transfrontalière, les synergies dans le domaine de la géothermie et d'approfondir la coopération sur le sujet le plus rapidement possible ;
4. demande également à la Conférence du Rhin Supérieur de favoriser le développement de la géothermie, au regard de la préservation des ressources, d'encourager le recours aux énergies renouvelables et d'abaisser le taux de dépendance aux énergies importées ;
5. adresse cette résolution à toutes les instances politiques décisionnaires concernées.